



Société anonyme au capital
social de 499.444,50 euros

Siège social : 2 bis avenue
de Taillebourg, 75011
388 380 073 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 29 AVRIL 2025**

Ordre du jour

- *Présentation pour avis* du taux conventionnel des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés,
- *Présentation pour avis* des modifications des conditions d'éligibilité des bénéficiaires et des critères de l'appel à projet EncoRE plus de Réemploi pour l'année 2025,
- *Présentation pour information* du bilan annuel de la mise à disposition gratuite et de la gestion des encarts d'information.

I. Registre de présence

Le 29 avril 2025 à 14h00,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers papiers graphiques (le « Comité ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Relations Institutionnelles de la Société, en date du 15 avril 2025, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) *a reçu pouvoir* de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER);
- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Jacques BORDAT, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Claire SACKSICK, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF);
- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR);
- M Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de Frances (RDF).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Axèle GIBERT, titulaire, représentante de France Nature Environnement ;
- Mme Marine BONAVIDA, suppléante, représentante de Zero Waste France.

Est absent :Au titre du collège des producteurs :

- La représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) a *donné pouvoir* à la représentante de Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- La représentante d'Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Le représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- La représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Julien BURINI, Directeur Reprise et traçabilité, Citeo ;
- Sophie NGUYEN, Directrice Réemploi, Citeo ;
- Léa CHAUPIN, Chargée de projet Réemploi, Citeo ;
- Pauline BALAIRE, Chargée de mission Affaires réglementaires des entreprises, Citeo ;
- Clémence DEFOULLOY, Responsable Affaires réglementaires et Concertation, Citeo ;
- Dominique ARNAUDON, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

En l'absence de Virginie d'Enfert, Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo, Véronique FABIEN-SOULE préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (la « **Présidente** »).

Clémence DEFOULLOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis du taux conventionnel des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés

Résultat du vote Comité Parties Prenantes Citeo :

Collège des producteurs :

- Association nationale des industries alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Abstention**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Cercle National du Recyclage : **Abstention**
- Régions de France : **Abstention**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- France Nature Environnement : **Avis Favorable**
- Zero Waste France : **Abstention**

Avec quatre (4) avis favorables, zéro (0) avis défavorable six (6) abstentions, le Comité approuve le taux conventionnel des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés

2. Présentation pour avis des modifications des conditions d'éligibilité des bénéficiaires et des critères de l'Appel à projet EncoRE plus de Réemploi pour l'année 2025

Résultat du vote Comité Parties Prenantes Citeo :

Collège des producteurs :

- Association nationale des industries alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- France Nature Environnement : **Avis favorable**
- Zero Waste France : **Abstention**

Avec neuf (9) avis favorables, zéro (0) avis défavorable une (1) abstention, le Comité approuve les modifications des conditions d'éligibilité des bénéficiaires et des critères de l'appel à projet EncoRE plus de Réemploi pour l'année 2025

**Présidente suppléante du Comité
des Parties Prenantes Citeo**

*Véronique Fabien-Soulé
Fédération des Entreprises de Boulangerie*

**Scrutatrice – Comité des Parties Prenantes
Citeo**

*Sylviane Oberlé
Association des Maires de France*

Paul Boivin

Sylviane Oberlé